



Inscriptions à l'École pour la rentrée 2024

Permanences sur RDV

(Téléphoner en Mairie au 03 27 25 65 63)

Lundis 11 et 18 mars de 9h à 11h30

Jeudi 14 mars de 13h30 à 16h

1^{re} étape : Rendez-vous en Mairie avec

- le livret de famille,
- tout acte juridique ayant une incidence sur l'autorité parentale,
- le carnet de vaccination (ou autre document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ou justifie d'une contre-indication médicale),
- un justificatif de domicile (facture EDF...),
- l'accord du maire de votre commune si vous êtes domiciliés hors d'Avesnes-le-Sec,
- un certificat de radiation si l'enfant est scolarisé dans une autre école.

2^e étape : Rencontre avec la directrice de l'école avec

- le certificat d'inscription fourni par la Mairie
- les différents documents ci-dessus.

Important :

- Seuls les parents ou responsables pourront procéder à l'inscription.
- Merci de respecter autant que possible ces dates et ces horaires. En cas d'impossibilité, prenez rendez-vous impérativement avant le 15 juin 2024, d'abord en Mairie (tel 03 27 25 65 63) puis à l'École (tel 03 27 25 64 52).